





## Coach Regatta Marseille 22 & 23 janvier 2022

AUTORISATION PARENTALE
Je soussigné(e) : Demeurant à :
Téléphone : domicile : Portable : Bureau :
Père
Disposant de l'autorité parentale de
N° de licence
Lui donne l'autorisation de participer à la régate organisée les 22 et 23 janvier 2022 par l'YCPR et l'ASPTT.
J'atteste qu'il (ou elle) :
<ul><li>- est apte à plonger, puis à nager à au moins 50 mètres.</li><li>- est apte à s'immerger, puis nager au moins 25 mètres sans reprendre pied.</li></ul>
<ul> <li>J'autorise également les organisateurs :</li> <li>à prendre en cas d'urgence toutes mesures nécessaires pour la sauvegarde de mon enfant.</li> <li>à prendre toutes dispositions médicales ou hospitalières vis-à-vis de lui, en cas d'urgence, y compris son transport dans un établissement hospitalier.</li> <li>à prendre toute disposition que réclameraient des circonstances imprévues pour le maintien de la discipline ou de la sécurité des enfants.</li> <li>à utiliser l'image, le nom de mon enfant sur toutes les photos et les vidéos qui seraient réalisées par l'organisateur, ses partenaires ou les médias dans le cadre de la promotion de l'épreuve.</li> </ul>
J'ai reçu les informations relatives au montant des garanties associées à la licence de la FFV ainsi que la possibilité de souscription de garanties complémentaires.
Faite à : le

Signature (ajouter la mention « Lu et approuvé »)